

Mercredi 2 juin 2010, le Tribunal de Commerce de Lyon a définitivement entériné la sortie de sauvegarde du Groupe. Cette décision du tribunal vient conforter une stratégie ambitieuse, décidée par Soft Audiovisuel en 2009. Pilotée par Jean-Pierre Gaillard aux côtés de Pierre Tronel, cette réorganisation est donc un succès.

Celui-ci a su apporter un regard nouveau et respecter les objectifs fixés. Son implication et ses responsabilités au sein du groupe ne peuvent que nous conforter sur l'avenir de Soft Audiovisuel.

La gestion des filiales a atteint un cap décisif. En effet, après la cession de Soft Broadcast, le groupe Soft a conclu un accord commercial stratégique avec le groupe anglais Midwich, acquéreur des actifs de la société Sidev ; ces opérations se sont déroulées dans un climat de partenariat important qui favorise de nombreuses synergies.

« Tout cela n'aurait pas été possible sans les efforts et la détermination de l'ensemble de nos collaborateurs. De la même manière, la confiance de nos clients et le soutien de nos divers partenaires ont été le ciment indispensable à notre refondation et nous les remercions sincèrement. »

Ce dénouement tant attendu, va permettre à Soft Audiovisuel de pouvoir poursuivre une stratégie s'appuyant autour de pôles de compétences forts : l'événement, la gestion de site, le multimédia pour les activités de Prestation, la muséographie, l'affichage dynamique, les solutions de conférence et le broadcast multimédia pour les activités de Vente et Ingénierie.

« Nous pouvons continuer à aller de l'avant, les équipes sont prêtes et plus motivées que jamais, les clients sont là. Cela fait 36 ans que SOFT existe et se développe, et cela va continuer ; le groupe est dorénavant plus aguerri pour affronter de nouveaux défis et prendre de nouvelles parts de marché ! » Jean-Pierre Gaillard – le 2 juin 2010

Source : Sonovision